

La Fédération des géomètres francophones (FGF), plus de dix ans déjà (9682)

Marc VANDERSCHUEREN (Belgium)

Mots clés: accès au foncier, éducation, gestion du foncier, législation

RESUME

La Fédération des géomètres francophones (FGF), créée en 2005 à Rabat au Maroc, réunit 27 organisations de géomètres des pays francophones de trois continents différents (Afrique, Amériques et Caraïbes et Europe-Proche-Orient).

La FGF est devenue le principal réseau francophone au monde des professionnels et enseignants qui exercent des activités s'appliquant à la mesure de la Terre, à sa représentation à toutes échelles, à la définition et à l'estimation des biens, à l'aménagement du territoire.

La FGF a pour objectif de représenter et de promouvoir les intérêts de ses membres dans les secteurs public et privé, de favoriser les échanges confraternels ainsi que l'enrichissement mutuel des connaissances, et œuvre pour une plus grande participation et une meilleure visibilité des géomètres francophones au sein des groupes de travail et autres grands événements internationaux traitant des problématiques du foncier.

La Fédération des géomètres francophones (FGF), plus de dix ans déjà (9682)

Marc VANDERSCHUEREN (Belgium)

1. CREATION ET OBJECTIFS

La Fédération des géomètres francophones (FGF), créée en 2005 à Rabat au Maroc, réunit 27 organisations de géomètres des pays francophones de trois continents différents (Afrique, Amériques et Caraïbes et Europe-Proche-Orient).

La FGF est devenue le principal réseau francophone au monde des professionnels et enseignants qui exercent des activités s'appliquant à la mesure de la Terre, à sa représentation à toutes échelles, à la définition et à l'estimation des biens, à l'aménagement du territoire.

La FGF a pour objectif de représenter et de promouvoir les intérêts de ses membres dans les secteurs public et privé, de favoriser les échanges confraternels ainsi que l'enrichissement mutuel des connaissances, et œuvre pour une plus grande participation et une meilleure visibilité des géomètres francophones au sein des groupes de travail et autres grands événements internationaux traitant des problématiques du foncier.

Un membre de la FGF est un pays ou une entité géographique ayant un statut assimilé et représenté par une association ou un groupe d'associations nationales de géomètres.

Au 1^{er} janvier 2017, les pays et territoires membres de la FGF sont l'Algérie, la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Canada, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, la Guinée, Haïti, le Liban, Madagascar, le Mali, le Maroc, le Niger, la province du Québec, la République centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, la République tchèque, la Roumanie, le Sénégal, le Tchad, le Togo, la Tunisie, ainsi que l'Union Arabe des Géomètres. La FGF est membre du Réseau des Associations de Professionnels Francophones (RAPF) qui dépend de l'[Organisation internationale de la francophonie \(OIF\)](#).

2. LE PARTENARIAT FGF, FIG ET ONU-HABITAT

La FGF a établi depuis plusieurs années ses relations avec [ONU-Habitat](#), le programme des Nations Unies œuvrant pour un meilleur avenir urbain, dans le cadre du [Réseau mondial d'outils fonciers – GLTN \(Global Land Tool Network\)](#), ainsi qu'avec la [Fédération internationale des géomètres \(FIG\)](#) dans le cadre de l'animation de ses forums régionaux de rencontre, d'échanges et d'information.

Le Réseau mondial d'outils fonciers, coordonné par ONU-Habitat, est une alliance de partenaires régionaux et nationaux mondiaux qui contribuent à la réduction de la pauvreté grâce à la réforme agraire, l'amélioration de la gestion des terres et à la sécurité d'occupation notamment par le développement et la diffusion d'outils fonciers favorables aux pauvres et sensibles au genre.

L'objectif principal du GLTN est de contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté et les Objectifs du Développement Durable pour le développement grâce à la réforme agraire, l'amélioration de la gestion des terres et à la sécurité d'occupation.

ONU-Habitat, à travers le GLTN, collabore pour ce faire avec de nombreux partenaires parmi lesquels des organisations de la société civile internationale, des institutions financières internationales, des institutions de recherche et de formation internationales, des donateurs et des organismes professionnels tels que la FGF et la FIG.

L'accompagnement de la FGF par l'ONU-Habitat et la FIG se formalise chaque année à travers une contribution directe pour l'organisation des Universités francophones de perfectionnement des géomètres. Ces rencontres techniques et scientifiques se déroulent chaque année sur trois (3) jours dans une capitale d'Afrique subsaharienne francophone et réunissent de 200 à 300 participants, géomètres des secteurs privé et public, enseignants et étudiants, venus de tous les pays membres de la FGF.

Les thèmes abordés permettent de relever la réalité empirique de la gestion foncière en Afrique, et les géomètres francophones, conscients de leur rôle majeur dans les grands enjeux de la sécurisation foncière, bénéficient également, à l'occasion de ces Universités, de sessions de formation dédiées spécifiquement à la maîtrise des outils fonciers développés par le GLTN, ainsi qu'aux résultats des travaux menés par la FIG dans le cadre de son [Réseau régional Afrique \(ARN\)](#).

Le rôle d'aménageur du géomètre étant fondamental et tout aussi important tant en milieu rural, qu'urbain ou périurbain, des missions d'une telle importance pour l'intérêt général ne peuvent être confiées à des personnes aux compétences insuffisantes.

C'est la raison pour laquelle la FGF, dès sa création, a inclus dans ses objectifs l'amélioration de la formation, non seulement des ingénieurs géomètres topographes, mais également de leurs collaborateurs, tout particulièrement en Afrique.

Cette amélioration passe tout d'abord par une harmonisation de la formation initiale dans les différents pays, puis par une mise à jour des connaissances par la formation continue.

Le diagnostic

Avec le soutien d'ONU-Habitat, la FGF a organisé les 14 et 15 octobre 2010 à Niamey au Niger le premier séminaire de réflexion et d'évaluation des besoins sur ce sujet. Avec près de 15 pays africains francophones présents, les deux journées de travail du séminaire, ont permis de dresser un état des lieux complet de la formation initiale et de l'accès à la profession de géomètre dans ces pays, caractérisés par :

1. le manque d'écoles de formation, notamment pour les ingénieurs ;
2. une pénurie de géomètres qualifiés dans la plupart de ces pays, au regard des besoins et de la superficie des territoires nationaux ;
3. un manque de connaissances et de savoir-faire en matière de droit foncier local ;
4. une absence presque totale de formation continue des enseignants et formateurs ;
5. un manque de communication entre formateurs et entre écoles et centres de formation ;

6. dans certains pays, un fort problème d'attraction du métier d'enseignant auprès des jeunes diplômés ;
7. le manque d'intérêt des États et des gouvernements pour cette voie de formation ;
8. un manque d'équipement et d'importants problèmes de maintenance et d'entretien des matériels (GPS, matériel de CAO, etc).

Notre réponse

Sur la base de ce diagnostic, la FGF a formulé un certain nombre d'axes prioritaires pour déployer son assistance, parmi lesquels :

1. Aider à organiser la profession dans les pays où elle n'est pas organisée, mieux communiquer sur la profession et attirer les jeunes sur cette voie de formation ;
2. Contrôler l'exercice de la profession, le diplôme donnant accès à la pratique, la qualité de cette pratique professionnelle ;
3. Harmoniser les conditions d'accès à la profession, en particulier le niveau d'études minimum requis pour exercer ;
4. Mettre en place un système de formation de référence pour les arpenteurs-géomètres, pour tous les pays d'Afrique subsaharienne, qui puisse être ajusté en fonction du diplôme (techniciens et ingénieurs);
5. Soutenir une meilleure formation (initiale et continue) des arpenteurs-géomètres et des techniciens, ainsi que des formateurs et enseignants ;
6. Mettre en contact les écoles et centres de formations avec les fabricants d'équipements, pour envisager notamment la mutualisation des achats et la formation de techniciens de maintenance.

3. LES UNIVERSITES



Les Universités d'Abidjan en novembre 2016

Pour répondre plus spécifiquement aux besoins en formation continue, la FGF organise chaque année depuis 2012, en Afrique francophone, des sessions communes de formation (Universités Francophones de Perfectionnement des Géomètres – UFGP) pour les géomètres, techniciens, fonctionnaires et étudiants, sur de nombreux sujets en lien avec les problématiques de la gouvernance foncière et de la pratique professionnelle du géomètre-expert, tels que le cadastre, la sécurisation des droits de propriété, la gestion des cabinets, la copropriété, etc.

Ces événements offrent aussi une tribune pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, la bonne gouvernance, ou encore la lutte contre la corruption.

Les UFGP ont pour principal objectif de permettre aux géomètres africains de bénéficier de formations continues et au pays organisateur de promouvoir la profession sur le plan national.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Permettre aux acteurs du secteur de présenter leurs expériences et services et discuter des nouveaux développements du secteur ;
2. Identifier et promouvoir les accomplissements professionnels/avancées technologiques ;
3. Impulser une adhésion croissante des membres des régions les moins représentées à la FGF et à la FIG ;
4. Favoriser une synergie des acteurs impliqués dans le domaine de la géomatique ;
5. Mettre en valeur les jeunes Géomètres tout en leur donnant l'opportunité de renforcer leurs capacités ;

6. Consolider les acquis des initiatives nationales en termes de visibilité et de promotion de la profession auprès des autorités publiques, des professionnels des disciplines connexes et du grand public ;
7. Offrir un cadre d'échanges et de réseautage ;
8. Promouvoir l'usage de la géomatique dans l'administration et le secteur privé ;
9. Identifier et prendre en compte les attentes et éventuels besoins nouveaux de chaque acteur.

Les cibles et publics visés sont les suivants :

1. Les géomètres nationaux et internationaux ;
2. Les décideurs et acteurs de la croissance économique, dans le pays d'accueil : le Gouvernement ; l'administration publique ; les chefs d'entreprises privées, publiques et parapubliques, les responsables des collectivités locales ;
3. Les populations estudiantines, notamment des disciplines connexes ;
4. Les médias (presse, chaînes TV, sites Internet spécialisés) nationaux et internationaux.

4. COMPOSITION DU BUREAU (élection à Lomé en mars 2018)

- Marc Vanderschueren (Belgique), Président
- Samba Ndongo (Sénégal), Vice-président
- Khalid Yousfi (Maroc), Secrétaire
- Jean-François Dalbin (France), Trésorier
- Jihad Boutros (Liban), délégué aux relations avec la FIG
- Brahim Baaziz (Algérie), délégué aux relations avec l'Union arabe des géomètres
- Dominique Lougoui (Togo), délégué à la communication et aux sponsors
- Beoleh Mangoueleh (République du Congo), délégué à la formation
- Séraphin Matshitshi (République démocratique du Congo), délégué aux relations avec l'Afrique centrale
- Emile Adjoumany Kokoh (Côte d'Ivoire), délégué aux relations avec l'Afrique subsaharienne

5. CHARTE D'ETHIQUE DE LA FGF

Adoptée à Yaoundé, le 22 octobre 2013

Suite à l'organisation de ses 1^{res} Universités francophones de perfectionnement des géomètres à Ouagadougou en octobre 2012, consacrées à l'éthique professionnelle, la FGF s'est engagée à présenter une charte d'éthique applicable aux géomètres francophones membres de la fédération.

Fidèle aux objectifs de paix, de coopération, d'aide au développement, de défense des droits de l'Homme, de dialogue des cultures et des civilisations, de solidarité entre les peuples, la FGF soutient le respect des 10 principes suivants :

1. Le géomètre exerce son métier dans le respect des lois, afin de promouvoir la paix sociale et le développement socio-économique de son pays;

2. Le géomètre œuvre à l'organisation de la profession dans son pays par le biais d'une structure associative ou d'un ordre professionnel;
3. Le géomètre participe activement aux côtés des professions partenaires à la promotion de la sécurisation foncière;
4. Le géomètre exerce ses fonctions en toute indépendance en faisant abstraction de ses considérations politiques, religieuses et de ses intérêts personnels;
5. Le géomètre veille à lutter contre toute forme de corruption, notamment en n'acceptant ni rémunération, ni compensation autre que le coût normal de la prestation de toute personne physique ou morale;
6. Les géomètres sont professionnels, courtois, honnêtes et serviables dans leurs rapports entre confrères. Ils favorisent le développement d'une culture professionnelle commune;

6. REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES DES GEOMETRES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Version au 20 septembre 2011

La FGF a organisé, sous le haut patronage de M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, et en partenariat avec UN-HABITAT et la Fédération internationale des géomètres (FIG) les 14 et 15 octobre 2010, à Niamey, un séminaire d'évaluation des besoins en formation des géomètres d'Afrique Subsaharienne auquel ont été associés, outre les pays membres, la République centrafricaine, le Tchad, ainsi que les deux pays anglophones de la sous-région, le Ghana et le Nigéria.

Considérant notamment :

- que le rôle du géomètre dans la société est trop important pour que la profession soit exercée par des personnes au niveau de compétence insuffisante ;
- que l'exercice du métier demande un haut niveau de formation technique et juridique tant dans la formation initiale que dans la formation continue ;
- la disparité existante dans la sous-région quant aux contenus des formations ;
- la nécessaire prise en compte des nouvelles stratégies et politiques foncières, celle des évolutions technologiques et législatives et du droit coutumier ;
- les besoins de lutter contre le trafic de faux diplômes et l'exercice illégal dont les effets peuvent être désastreux pour les populations, par l'absence de garanti des titres de propriété et des titres d'occupation qu'ils génèrent ;
- les efforts qui doivent être fait pour une meilleure intégration des femmes dans la profession.

Plusieurs propositions ont été faites dont l'une consiste à proposer aux gouvernements l'harmonisation des conditions d'accès à la profession, notamment par un niveau minimum d'étude pour exercer, afin que la libre circulation ne devienne pas la porte ouverte à un travail de mauvaise qualité qui serait fait par des gens aux formations insuffisantes.

Cette harmonisation passe nécessairement par la mise en place d'un référentiel de formation pour le géomètre, socle commun à l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne, qui doit

laisser des possibilités ouvertes d'adaptation suivant les différents cursus existants (techniciens, Ingénieurs...).

Un groupe de travail a été créé, présidé par François Mazuyer, président de la FGF et animé par M. Roch Bah, Président de l'Ordre des géomètres-experts du Bénin, et constitué de géomètres et d'enseignants spécialisés du Bénin, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, du Gabon, du Mali, du Niger et du Sénégal.

S'appuyant sur les référentiels déjà existants dans d'autres régions, les membres du groupe de travail ont eu pour objectif d'adapter ce modèle aux particularismes des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Trois réunions de travail se sont tenues de mai à septembre 2011, et le document consultable rend compte des travaux achevés au 20 septembre 2011 sur le site de la FGF.

REFERENCES: Site Web: www.geometres-francophones.org

CONTACTS

Marc VANDERSCHUEREN

Président

Fédération des géomètres francophones (FGF)

Avenue Hoche, , 40

Paris

FRANCE

Tél. +33153838818

Emails:

fgf@geometres-francophones.org

marcvds2009@hotmail.com

Site Web : www.geometres-francophones.org